

Termes et conditions

Les présentes conditions générales sont entre vous et Energizer Trading Limited, une société domiciliée à Sword House, Totteridge Road, High Wycombe, HP13 6DG Angleterre (le «Promoteur») et seront considérées comme ayant le dernier mot en cas de conflit ou d'incohérence avec d'autres communications, tels que du matériel publicitaire ou promotionnel. Plej Sp. z o.o. domiciliée à ul. Sielecka, 35 00-738 Warszawa, Pologne (l'« Administrateur ») administrera cette promotion (« Promotion ») au nom du Promoteur. Les instructions d'inscription font partie des Conditions générales et, en participant, tous les participants sont considérés comme ayant accepté et étant liés par les Conditions générales. Veuillez conserver une copie pour votre information. La Walt Disney Company et ses sociétés affiliées (collectivement «**Disney**») ne sont pas responsables de l'administration de la Promotion, de la collecte des participations, de la sélection des gagnants ou de la remise des prix. Vous fournissez des informations au Promoteur et non à Disney. Toute question concernant la promotion doit être adressée au promoteur et non à Disney.

Éligibilité

Cette promotion *Energizer®* est ouverte à tous les résidents de Suisse, âgés de 18 ans ou plus, à l'exclusion des employés du promoteur et de l'administrateur, de Disney, de leurs sociétés affiliées ou agents, des familles immédiates de ces employés et de toute autre personne liée à cette promotion. Energizer ne sera pas responsable des inscriptions de mineurs.

1. L'achat est nécessaire. **Veuillez conserver un reçu détaillé indiquant l'heure et la date d'achat avant de vous inscrire, mais pendant la période de promotion, car cela peut être nécessaire pour la validation et pour qu'un consommateur puisse réclamer son cadeau.** Un accès Internet, une adresse e-mail valide et un numéro de mobile local valide sont requis.
2. **Période de promotion :** Ce tirage au sort est ouvert à partir de 00h01 CEST le 1er octobre 2025 et se termine à 23h59 CET le 31 janvier 2026 inclus. Il y a 4 tirages au sort, répartis selon les périodes suivantes :

Période	Date d'inscription :	Prix
1	00h01 CEST le 1er octobre 2025 et 23h59 CET le 26 novembre 2025 inclus	200 paires de codes promo pour Zootopie 2
2	00h01 CET le 27 novembre 2025 et 23h59 CET le 7 décembre 2025 inclus	Minimum de 120 paires de codes promo pour Zootopie 2

3	00h01 CET le 8 décembre 2025 et 23h59 CET le 31 décembre 2025 inclus	Minimum de 30 paires de codes promo pour Zootopie 2
4	00h01 CET le 1er janvier 2026 et 23h59 CET le 31 janvier 2026 inclus	Minimum de 10 paires de codes promo pour Zootopie 2

3. **Consignes d'inscription:** Pour participer au tirage au sort, le participant doit suivre les étapes suivantes pendant la période de promotion :

Achetez n'importe modèle de *piles Energizer®*, de chargeurs de piles ou de lampes de poche («Produits éligibles») dans n'importe quel magasin qui stocke les produits en Suisse;

- Rendez-vous sur le site energizerpromo.com, accédez à la page de la promotion Energizer x Zootopie 2 (la «Page de la promotion Energizer») sur le site Web, saisissez le code-barres du produit, remplissez le formulaire d'inscription en ligne avec leurs coordonnées (prénom, nom, numéro de téléphone mobile local, et adresse e-mail);
- Les clients recevront un e-mail à l'adresse fournie, leur demandant une vérification en cliquant sur un lien. Les clients recevront également un SMS contenant un code d'activation au numéro de téléphone mobile renseigné et devront saisir ce numéro sur la page de la promotion d'Energizer dans le cadre de la procédure de vérification sur le lien fourni.
- Une fois que les clients auront terminé les deux étapes de vérification, ils seront alors inscrits au tirage au sort.

4. Toutes les participations à la promotion reçues après la fin de la période de promotion sont automatiquement invalides.

5. **Les prix :**

1. Période 1 : Il y aura 200 gagnants au total. Chaque gagnant remportera 1 x paire de bons cinéma valables sur Zootopie 2, d'une valeur de CHF 21.90 chacun.
2. Période 2 : Il y aura un minimum de 120 gagnants au total. Chaque gagnant remportera 1 x paire de bons cinéma valables sur Zootopie 2, d'une valeur de CHF 21.90 chacun.
3. Période 3 : Il y aura un minimum de 30 gagnants au total. Chaque gagnant remportera 1 x paire de bons cinéma valables sur Zootopie 2, d'une valeur de CHF 21.90 chacun.
4. Période 4 : Période 2 : Il y aura un minimum de 10 gagnants au total. Chaque gagnant remportera 1 x paire de bons cinéma valables sur Zootopie 2, d'une valeur de CHF 21.90 chacun.

Les prix non gagnés/non réclamés seront reportés à la prochaine Période de promotion.

6. Informations relatives aux autres prix:

- a. Les billets de cinéma sont valables exclusivement pour le film « Zootopie 2 » et ne peuvent être échangés contre aucun autre film ou représentation.
- b. Les billets de cinéma sont valables pour une seule utilisation et ne peuvent être ni rétablis ni remplacés une fois échangés (y compris si vous annulez votre réservation).
- c. Valable uniquement dans les cinémas Pathé.
- d. Valable jusqu'au 28 février 2026. Une fois expiré, le bon sera invalide et ne pourra être ni prolongé, ni remplacé, ni remboursé. Si Zootopie 2 n'est pas disponible à une date donnée, ce billet ne sera pas valable pour une autre projection.
- e. Des frais de réservation peuvent s'appliquer.
- f. Les billets ne sont pas valables pour une première ou une projection spéciale.
- g. Les instructions sur la façon d'échanger des billets ainsi que les conditions générales complètes des billets seront fournies sur le billet.
- h. Les billets de cinéma utilisés pour des projections spéciales, VIP, 4DX, IMAX ou D-BOX seront soumis à un supplément appliqué par le cinéma concerné.
- i. Les lunettes 3D ou IMAX 3D ne sont pas incluses dans le prix.
- j. Tous les suppléments ou frais pour les lunettes seront à la charge du gagnant.

7. Un maximum d'une participation par personne est autorisé pendant toute la période de promotion. Maximum de 1 participation par produit participant acheté. Un reçu détaillé par participation doit indiquer l'heure et la date d'achat, qui doivent être antérieures à la date et à l'heure de participation, mais se situer dans la période de promotion concernée. Maximum de 1 prix par personne.

8. Sélection du gagnant :

1. **Période 1 :** 200 gagnants provisoires (« gagnants provisoires ») seront sélectionnés au hasard parmi toutes les participations valides reçues pendant la période de promotion 1. Le tirage au sort sera effectué dans les 5 jours ouvrables suivant la fin de la période de promotion 1.
2. **Période 2 :** Un minimum de 120 gagnants provisoires (« gagnants provisoires ») seront sélectionnés au hasard parmi toutes les participations valides reçues pendant la période de promotion 2. Le tirage au sort sera effectué dans les 5 jours ouvrables suivant la fin de la période de promotion 2.
3. **Période 3 :** Un minimum de 30 gagnants provisoires (« gagnants provisoires ») seront sélectionnés au hasard parmi toutes les participations

valides reçues pendant la période de promotion 3. Le tirage au sort sera effectué dans les 5 jours ouvrables suivant la fin de la période de promotion 3.

4. **Période 4 :** Un minimum de 10 gagnants provisoires (« gagnants provisoires ») seront sélectionnés au hasard parmi toutes les participations valides reçues pendant la période de promotion 4. Le tirage au sort sera effectué dans les 5 jours ouvrables suivant la fin de la période de promotion 4.
9. **Notification des gagnants:** Les candidats provisoires seront contactés via l'adresse e-mail fournie lors de l'inscription dans un délai de 5 jours ouvrables et seront invités à fournir une preuve d'identité et d'éligibilité. Des efforts raisonnables seront faits pour contacter les gagnants provisoires. Une fois l'éligibilité confirmée, le gagnant provisoire sera confirmé comme gagnant. Si un gagnant provisoire ne répond pas au contact initial dans les 14 jours, nous nous réservons le droit de disqualifier ce participant et d'attribuer le prix à un gagnant de réserve sélectionné de la même manière. Les gagnants de réserve auront peut-être moins de temps pour répondre.
10. **Acceptation du prix :** La notification visant à organiser l'exécution des Prix aura lieu dans les 28 jours suivant l'acceptation des Prix. Dans le cas peu probable où un gagnant n'aurait pas reçu de courrier l'invitant à récupérer son Prix dans ce délai, ce dernier devra en informer le Promoteur en envoyant un e-mail à l'adresse support@Z2.energizerpromo.com dans un délai supplémentaire de 28 jours. Si un gagnant n'informe pas le Promoteur dans ce délai, le Promoteur se réserve le droit de ne pas réémettre le Prix.
11. Sauf mention contraire, un Prix est un événement unique pour le gagnant (et ses invités) et ne peut être séparé en plusieurs événements ou composants distincts.
12. Toutes les taxes applicables associées à l'acceptation ou à la réception du prix sont à la seule charge du gagnant. Le participant doit demander son propre avis financier indépendant concernant les implications fiscales liées au prix ou à l'acceptation du prix.
13. Si le client rencontre des problèmes lors de l'utilisation de la page promotionnelle Energizer, veuillez contacter le service client à support@Z2.energizerpromo.com.
14. L'achat de produits sous licence *Energizer*® n'est pas admissible à la participation. Ces produits incluent les piles automobiles/marines, les chargeurs USB et les batteries de secours.
15. Les gagnants peuvent être invités à participer et à coopérer, selon les besoins, à des activités marketing et éditoriales raisonnables liées à la Promotion, y compris (mais sans s'y limiter) en étant enregistrés, photographiés, filmés ou interviewés et reconnaissent que le Promoteur peut utiliser tout matériel marketing et éditorial sans

autre référence ni compensation à leur égard. La participation est à la discrétion du gagnant et ne constitue pas une condition d'acceptation du prix.

16. La fourniture de vos données personnelles est volontaire, mais nécessaire, pour participer à la Promotion. Le Promoteur est le contrôleur de données et a désigné l'Administrateur comme processeur de données. Vos données personnelles seront traitées sur la base des intérêts légitimes du Promoteur (a) pendant la durée nécessaire pour mener la Promotion et (b) après la Promotion, uniquement pour se défendre contre d'éventuelles réclamations des participants, ou pour se conformer aux obligations légales, relatif à la Promotion. En participant à la Promotion, vous recevrez des e-mails de l'Administrateur confirmant votre inscription et concernant la Promotion. Si vous faites partie des gagnants, l'Administrateur utilisera vos données personnelles pour remettre le Prix. Vous avez le droit d'accéder, de rectifier, de transférer, et de supprimer vos données personnelles et de vous opposer au traitement ou de limiter le traitement de vos données personnelles. Le Promoteur n'a pas l'intention de transférer vos données personnelles vers des pays tiers. Pour en savoir plus sur vos droits et comment les exercer, notamment en contactant le promoteur, veuillez consulter la politique de confidentialité du promoteur, disponible via www.energizergroupelegal.com. La politique de confidentialité explique comment le promoteur protège vos informations personnelles, vos droits de contrôle de vos informations personnelles et comment contacter le promoteur pour exercer vos droits.

Général

17. L'une des conditions de la Promotion est que le participant accepte d'être lié par les présentes Conditions Générales, et en particulier que les décisions du Promoteur sur toute question découlant de la Promotion ou liée à celle-ci soient définitives.
18. Le Promoteur cherche à organiser une promotion équitable et sécurisée et à prévenir les abus et les tricheries. Si vous participez d'une manière qui n'est pas conforme aux présentes Conditions générales, votre participation (et tous vos pseudonymes associés) sera disqualifiée. Tout prix attribué peut être nul et récupérable, et le promoteur se réserve le droit de vous interdire de participer à de futures promotions pendant une période d'au moins six mois. Pour cette raison, le Promoteur se réserve le droit à tout moment de:
 - a. Vérifier l'éligibilité des participants en demandant les informations qu'il juge raisonnablement nécessaires à cette fin. Un prix peut être retenu jusqu'à ce que la vérification soit terminée.
 - b. Disqualifier les inscriptions qui ne sont pas faites directement par la personne participant à la Promotion.

- c. Disqualifier les inscriptions effectuées à l'aide de services de messagerie anonymes tels que, mais sans s'y limiter, GuerillaMail, Dispostable ou Mailinator.
 - d. Disqualifier les inscriptions groupées provenant de particuliers, de professionnels, de groupes de consommateurs ou de tiers, les inscriptions incomplètes et les inscriptions soumises par des macros ou d'autres moyens automatisés.
 - e. Disqualifier les inscriptions au-delà du maximum autorisé, ou celles utilisant des techniques telles que « script », « force brute », masquage d'identité en manipulant des adresses IP, en utilisant des alias ou des identités autres que les leurs ou tout autre moyen.
 - f. Disqualifier les participants qui altèrent le processus d'inscription.
 - g. Disqualifier les inscriptions qui, d'une autre manière, ne répondent pas aux exigences des présentes Conditions générales.
19. Les prix ne sont pas transférables. Il n'existe aucune alternative aux prix proposés. En cas de circonstances imprévues, le Promoteur se réserve le droit de remplacer le Prix par une alternative de valeur égale ou supérieure.
20. Cette Promotion n'est en aucun cas sponsorisée par ©Disney 2025. Tous droits réservés. Disney et sa société mère, ses sociétés affiliées et ses filiales respectives ne sont pas responsables de la promotion, de l'administration ou de l'exécution de la promotion ou du tirage au sort. En participant, vous fournissez vos informations à l'organisateur et non à ces entités. Les entités ne sont responsables d'aucun élément de cette promotion.
21. Le Promoteur fera tout ce qui est raisonnablement en son pouvoir pour s'assurer que la page promotionnelle Energizer fonctionne correctement tout au long de la période de promotion. Toutefois, le promoteur n'acceptera aucune responsabilité pour les participations à la promotion qui sont perdues, retardées, corrompues, endommagées, mal acheminées ou incomplètes ou qui ne peuvent être livrées en raison d'une livraison, d'un dysfonctionnement technique, d'une défaillance des systèmes, du satellite, du réseau, du serveur, du matériel informatique ou du logiciel de quelque nature que ce soit ou pour toute autre raison. Une preuve d'envoi ne sera pas acceptée comme preuve de réception. L'Organisateur ne garantit pas un accès continu ou sécurisé à la page promotionnelle Energizer.
22. En participant à la Promotion, le participant confirme qu'il remplit les critères pour s'y inscrire et recevoir le Prix s'il fait partie des gagnants. Le Promoteur se réserve le droit de vérifier l'éligibilité des participants, y compris, mais sans s'y limiter, d'exiger une preuve de l'identité, de l'âge, du lieu de résidence d'un participant et/ou qu'il n'est pas

employé par le Promoteur ou son Agent (qui doit être fournie dans les 14 jours). Le Promoteur se réserve le droit, à sa seule discrétion, de refuser d'attribuer le Prix, retirer le droit au Prix et/ou refuser toute autre participation à la Promotion et disqualifier toute personne que le Promoteur a des raisons de croire qu'elle a enfreint l'une des présentes Conditions générales ou toute instruction faisant partie des conditions d'inscription à cette Promotion, corrompu ou affecté l'administration, la sécurité ou l'intégrité de la Promotion, falsifié le processus d'inscription, engagé dans toute conduite illégale ou inappropriée visant à compromettre le déroulement équitable et approprié de la Promotion ou autrement obtenu un avantage déloyal en participant à la Promotion ou gagné en utilisant des moyens frauduleux. Le Promoteur peut exiger les informations qu'il juge raisonnablement nécessaires à cette fin et un Prix peut être retenu à moins que et jusqu'à ce que le Promoteur soit satisfait de la vérification. Le promoteur sera l'arbitre final de toutes les décisions et celles-ci seront contraignantes.

23. La présente Promotion et les présentes Conditions générales sont régies par le droit suisse et leur interprétation et leur application seront soumises à la compétence exclusive des tribunaux suisses.
24. Ni le Promoteur, ni ses agences et sociétés associées, Pathé ou Disney et leurs filiales respectives ne pourront être tenus pour responsables des pertes (y compris, sans s'y limiter, les pertes ou pertes de bénéfices indirectes, spéciales ou consécutives), des dépenses ou des dommages subis ou encourus (qu'ils résultent ou non de la négligence d'une personne) dans le cadre de cette Promotion ou d'accepter ou d'utiliser le/un Prix, à l'exception de toute responsabilité qui ne peut être exclue par la loi. Rien n'exclura la responsabilité du Promoteur en cas de décès ou de blessures corporelles résultant de sa négligence.
25. En cas de circonstances échappant au contrôle raisonnable du Promoteur, ou autrement lorsqu'une fraude, un abus et/ou une erreur (humaine ou informatique) affecte ou pourrait corrompre ou affecter le bon fonctionnement de cette Promotion ou l'attribution de Prix, et uniquement lorsque les circonstances le rendent inévitable, le Promoteur se réserve le droit d'annuler, de suspendre ou de modifier la Promotion ou les présentes Conditions générales, à tout moment, mais s'efforcera toujours de minimiser l'effet sur les participants afin d'éviter toute déception induite.
26. Ni le Promoteur, ni Disney, ni Pathé, ni leurs sociétés mères, filiales et sociétés affiliées respectives, ni chacun de leurs dirigeants, administrateurs, actionnaires, employés, agents, représentants, ayants droit et successeurs respectifs ne seront responsables de tout manquement à leurs obligations ou de tout retard dans l'exécution de leurs obligations dans le cadre des présentes conditions générales si un acte, une omission, un événement ou une circonstance survient et est causé par (mais sans s'y limiter) des crises sanitaires mondiales ou régionales, des conditions météorologiques, un incendie, une inondation, une grève, un ouragan, un conflit industriel, une guerre, une activité terroriste, des hostilités, des troubles politiques, des émeutes, des troubles civils, une

épidémie, une pandémie, une famine, une peste ou d'autres calamités naturelles et cas de force majeure, ou toute autre circonstance indépendante de la volonté raisonnable du Promoteur.

27. Une inscription doit être effectuée directement par la personne participant à la Promotion. Les participations en masse provenant de professionnels, de groupes de consommateurs ou de tiers ne seront pas acceptées. Les participations incomplètes ou illisibles et les participations soumises par des macros ou d'autres moyens automatisés ainsi que les participations qui ne satisfont pas entièrement aux exigences des présentes Conditions générales seront disqualifiées et ne seront pas comptabilisées. S'il devient évident qu'un participant utilise un ordinateur pour contourner cette condition, par exemple en utilisant un « script », une « force brute », en masquant son identité en manipulant des adresses IP, en utilisant des identités autres que la sienne ou tout autre moyen automatisé afin d'augmenter la participation de ce participant d'une manière qui n'est pas conforme aux conditions générales de la promotion, les participations de ce participant seront disqualifiées et tout prix attribué sera nul. Les participants ne sont pas autorisés à participer en utilisant des services de messagerie anonymes tels que, mais sans s'y limiter, GuerillaMail, Dispostable ou Mailinator.
28. Si une ou plusieurs parties des présentes Conditions générales devaient être jugées illégales, ou jugées légalement invalides ou autrement inapplicables, le reste ne sera pas affecté et restera pleinement en vigueur.
29. Le fait que le promoteur ne fasse pas valoir l'un de ses droits à un moment quelconque ne constitue pas une renonciation à ces droits.
30. Les présentes Conditions générales prévalent en cas de conflit ou d'incompatibilité avec toute autre communication, y compris le matériel publicitaire ou promotionnel.

©2025 Energizer. Energizer, le dessin du personnage Energizer et certains dessins graphiques sont des marques déposées d'Energizer Brands, LLC et de ses filiales.